



Vol d'argent femme de ménage

Par **Femmedemenage**, le **15/03/2022** à **17:25**

Bonjour,rnrnAprès avoir été accusé de vol de 60 euros chez un client où je fais le ménage, il m'a demandé 2.000 euros pour ne pas porter plainte contre moi. J'ai bien payé la somme qu'il m'a demandée. Maintenant, il me demande de communiquer un écrit où j'admets que je suis coupable.rnQue dois-je faire ? On avait fait un accord amiable quand je lui ai payé les 2.000 euros.rnrnJe peux aller en prison s'il porte plainte ?rnrnMerci.

Par **nihilscio**, le **15/03/2022** à **20:41**

Bonjour,rnrnVous avez affaire à un chanteur. Le chantage est aussi un délit. Avez-vous une preuve de la remise de ces 2 000 € ?rnrnIl porte plainte pour vol ? Vous portez plainte pour chantage.rnrnAller en prison pour un vol de 60 €, en théorie c'est possible, en pratique ce n'est pas vraisemblable. Et encore faut-il qu'il y ait suffisamment d'éléments probants pour convaincre le juge. La plainte de la prétendue victime ne suffit pas.

Par **Lag0**, le **16/03/2022** à **19:01**

Bonjour,rnrnEffectivement, cette histoire est étrange, donner 2000€ pour éviter des ennuis suite à un vol de 60€, c'est difficile à croire...

Par **Zénas Nomikos**, le **16/03/2022** à **19:54**

Bonjour,rnrn rnrnà toutes fins utiles, si vous souhaitez lire le code pénal sur le chantage :rnrn rnrn

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165328/#L